

start  
people

la  
cgt

# LA CGT SIGNE LES NAO 2018

*Plusieurs revendications portées par la CGT ont été entendues !*

Dès le début des Négociations Annuelles Obligatoires en novembre 2017, la CGT a été la première organisation syndicale à transmettre à la Direction son cahier revendicatif élaboré par ses élu-e-s avec les salarié-e-s consultantes, responsables d'agence et employé-e-s des pôles de gestion syndiqués à la CGT.

*Lors de ces négociations,  
la CGT a obtenu plusieurs avancées*

## + SALAIRES

- L'augmentation des minimas conventionnels d'embauche pour les niveaux B à G
- Le rattrapage salarial pour les consultants, RA et responsables Pôle de gestion au travers de la grille de salaires planchers

## + 13<sup>ÈME</sup> MOIS

Le versement d'un 13<sup>ème</sup> mois à l'ensemble des salarié-e-s permanents sous CDI, CDD et contrats d'apprentissage, sans condition d'ancienneté, calculée au prorata temporis du temps de travail

effectué dans l'entreprise, y compris les périodes qui sont assimilées à un travail effectif.

## + CONGÉ PATERNITÉ

Le maintien du salaire de base brut durant tout le long du congé de paternité et d'accueil de l'enfant du salarié, en complément des indemnités journalières de la sécurité sociale pour les salariés permanents justifiant une année d'ancienneté.

## + CONGÉ « PROCHE/AIDANT »

2 jours d'absence autorisée rémunérée par an, dès lors que le salarié cesse temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'un parent handicapé ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité, ce afin de l'aider à accomplir des actes ou des activités de la vie quotidienne.

**Transformation des CDD et contrats de professionnalisation en CDI. Amélioration du processus de suivi des salarié-e-s intérimaires, victimes d'accident du travail/maladie professionnelle**

## + EN CONCLUSION

Plusieurs revendications portées par la CGT ont été entendues. Depuis ces dernières années, la CGT avait alerté sur l'incapacité de la Direction à attirer et conserver les jeunes en CDI. Parce qu'une fois embauchés, malgré l'ancienneté et l'expérience acquise par la suite, les jeunes se retrouvaient avec un retard accumulé dans les niveaux de classification.

Aujourd'hui, la Direction a finalement été contrainte de reconnaître ces problèmes et de tenter d'y apporter des réponses.

En donnant un coup de pouce pouvant dépasser 8% d'augmentation sur certains salaires, elle tire les conclusions nécessaires pour attirer et garder les salariés dans un contexte de déploiement et d'ouvertures d'agences qui s'accompagnent d'une forte croissance de l'activité.

**La CGT a engagé sa signature en estimant que la revalorisation des bas salaires était notable et que cet accord pouvait être un point**

**d'étape vers notre revendication initiale : La réactualisation de la grille des salaires par des augmentations conséquentes qui répondent aux besoins quotidiens des salarié-e-s. Une fois de plus, en signant cet accord, la CGT a montré sa maturité et son indépendance.**

Mais, si à l'issue de ces NAO, nous notons des avancées par rapport à nos revendications, nous restons très inquiets sur les pratiques managériales dans certaines régions et sur les conditions de travail qui se dégradent. Un certain nombre de salarié-e-s ne sont toujours pas respecté-e-s dans leur travail et cela n'est pas acceptable.

**La CGT continuera à être très revendicative sur ces sujets et à l'écoute des salarié-e-s pour répondre au mieux à leurs attentes.**

L'implantation de la CGT parmi les employé-e-s permanents nous donne plus de poids auprès de la Direction. Grâce à votre soutien, la CGT START PEOPLE a le pouvoir de faire changer les choses !

# VOS DÉLÉGUÉ-E-S CGT



**ANDRÉ FADDA**  
*Soudeur*  
SAINT-NAZAIRE



**EVELYNE DROUCHAULT**  
*Consultante*  
SAUMUR



**TAREK SATOURI**  
*Technicien de maintenance*  
STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



**JULIE BERLAND**  
*Monteuse-cableuse*  
LIMOGES



**AHMED DIALLO**  
*Préparateur de commande*  
STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



**IMRÉ SIMIC**  
*Préparateur de commande*  
BOURGOIN-JALLIEU

**UN DOUTE,  
UNE QUESTION,  
UN PROBLÈME ?  
AYEZ LE RÉFLEXE CGT**

06 81 21 93 14

06 32 45 82 49

07 81 19 93 37

***Vous pouvez compter  
sur la CGT  
pour vous défendre,  
vous informer  
et vous consulter !***

**CGT START PEOPLE** Case 460 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX

Port. 06 81 21 93 14 - Tél. 01 55 82 89 80 - Fax 01 55 82 89 79 - Courriel : [cgt.startpeople@gmail.com](mailto:cgt.startpeople@gmail.com) - [www.interim.cgt.fr](http://www.interim.cgt.fr)

REJOIGNEZ-NOUS  [facebook.com/cgtinterim](https://facebook.com/cgtinterim)  [@cgtinterim](https://twitter.com/cgtinterim)

cananta

## **Oui, je me syndique**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date de naissance ..... Portable .....

E-mail .....

Profession ..... Agence d'intérim .....

Signature .....



La cotisation syndicale mensuelle est à 1% du salaire net, avec un minimum de 10€. Vous pouvez payer par prélèvement ou par chèque à l'ordre de la CGT INTERIM. **66% du montant de vos cotisations sont déductibles de vos impôts sur les revenus. Si vous n'êtes pas imposable, vous avez droit à un crédit d'impôts, le Trésor Public vous remboursera donc 66% du montant de vos cotisations.** Dès réception de votre règlement, vous recevrez votre carte d'adhérent et de la documentation concernant le travail temporaire.

**BULLETIN D'ADHÉSION À RETOURNER À LA CGT START PEOPLE :**  
Case 460 - 263 rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX  
P. 06 81 21 93 14 - T. 01 55 82 89 80 - F. 01 55 82 89 79  
E-mail : [cgt.startpeople@gmail.com](mailto:cgt.startpeople@gmail.com) - [www.interim.cgt.fr](http://www.interim.cgt.fr)

Les informations demandées sont strictement destinées à la CGT et restent confidentielles.

FÉVRIER 2018